



unesco

Convention du
patrimoine mondial

47 COM

WHC/25/47.COM/8D
Paris, 26 mai 2025
Original : anglais

**CONVENTION CONCERNANT LA PROTECTION DU
PATRIMOINE CULTUREL ET NATUREL MONDIAL**

**COMITÉ INTERGOUVERNEMENTAL DE LA PROTECTION
DU PATRIMOINE MONDIAL CULTUREL ET NATUREL**

**Quarante-septième session
UNESCO, Paris
6-16 juillet 2025**

**Point 8 de l'ordre du jour provisoire : Établissement de la Liste du patrimoine mondial
et de la Liste du patrimoine mondial en péril**

8D : Clarifications des limites et des superficies des biens par les États parties

Résumé

Ce document présente un projet de décision concernant 33 « clarifications des limites », c'est-à-dire des clarifications des délimitations des biens au moment de leur inscription sur la Liste du patrimoine mondial par les États parties.

Les clarifications des limites ont été préparées dans le cadre de l'Inventaire rétrospectif des dossiers de propositions d'inscription de biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial.

Projet de décision : 47 COM 8D, voir point III

I. INVENTAIRE RETROSPECTIF

1. L'Inventaire rétrospectif est une analyse approfondie des dossiers de proposition d'inscription disponibles auprès du Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO, de l'ICOMOS et de l'UICN. Il a débuté en 2004 et a été approuvé par le Comité du patrimoine mondial lors de sa 7^e session extraordinaire (UNESCO, 2004), décision **7 EXT.COM 7.1**.
2. L'objectif de l'Inventaire rétrospectif est l'identification et la collecte de données telles que des informations sur les limites, sur les éléments constitutifs des biens en série et la superficie des biens du patrimoine mondial, dans les cas où ces informations requises sont manquantes ou inadéquates. Ces données jouent un rôle clé dans différents processus statutaires, tels que le suivi réactif, la modification des limites des biens, le Rapport périodique, et, surtout, ces données sont essentielles pour la conservation efficace des biens du patrimoine mondial.
3. Dans le cadre de la première phase du projet d'Inventaire rétrospectif, toute la documentation sur les biens du patrimoine mondial inscrits entre 1978 et 2004 disponible dans les archives du Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO, de l'ICOMOS et de l'UICN a été analysée et inventoriée. Au cours de cette première phase, le projet d'Inventaire rétrospectif a traité plus de 600 biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial et le Comité a pris note de plus de 300 clarifications.
4. Dans la deuxième phase de ce projet et parallèlement au troisième cycle du Rapport périodique, tous les biens du patrimoine mondial ont été analysés et les cartes et informations géographiques fournies dans les dossiers de proposition d'inscription et dans les rapports d'évaluation des Organisations consultatives ont été examinées pour vérifier si elles comprenaient des limites clairement définies des biens du patrimoine mondial tels qu'inscrits. Les cas où les informations cartographiques fournies dans le dossier de proposition d'inscription au moment de leur inscription pourraient être améliorées pour répondre aux éléments techniques requis actuels tels qu'établis au paragraphe 132 et à la section 1.e de l'annexe 5 des Orientations, ou sont toujours manquantes, ont été communiqués aux États parties concernés afin qu'ils fournissent les informations cartographiques à jour.
5. Parmi les biens analysés (tous les biens inscrits jusqu'en 2022), 557 ont été déterminés comme devant faire l'objet d'une clarification. 52% des biens inscrits disposent de cartes adéquates avec des limites clairement définies. Les 48% restants ont besoin d'être clarifiés, et parmi eux, 8% ne disposent pas d'informations cartographiques datant du moment de leur inscription.
6. Dans les États arabes, 7 États parties ont été invités à fournir des cartes améliorées sur le plan technique et des informations géographiques à jour pour 22 biens. En Afrique, 24 États parties pour 53 biens, en Asie et Pacifique 28 États parties pour 135 biens, en Amérique latine et les Caraïbes 15 États parties pour 73 biens, et en Europe et Amérique du Nord 45 États parties pour 294 biens.
7. Pendant cet exercice, certains États Parties ont volontairement soumis des cartes à jour conformément aux normes cartographiques actuelles. Depuis 2022, huit cartes ont été soumises volontairement.
8. Le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO a reçu des réponses pour 72 % des biens pour lesquels des informations cartographiques à jour étaient demandées. Ces réponses ont été analysées de manière approfondie et celles qui ont été acceptées ont été présentées au Comité pour qu'il en prenne note. Sur les 557 biens sujets à la clarification, 28% doivent encore être soumises.

9. Ce document présente les informations relatives aux cartes et aux informations géographiques des biens étudiés et acceptés dans le cadre du projet d'Inventaire rétrospectif depuis la dernière session du Comité.

II. CLARIFICATIONS DES LIMITES EN 2025

10. Les clarifications des limites sont considérées satisfaisantes seulement si : a) elles sont cohérentes avec les informations contenues dans le dossier de proposition d'inscription, avec le rapport d'évaluation de l'(des) Organisation(s) consultative(s) concernée(s) ainsi qu'avec la décision du Comité du patrimoine mondial au moment de l'inscription ; b) elles remplissent les éléments techniques actuellement requis, c'est-à-dire :
- qu'elles soient présentées sur des cartes topographiques ou cadastrales à la plus petite échelle disponible (le choix entre une carte topographique ou cadastrale dépend de l'étendue du bien ainsi que de sa catégorie) ;
 - qu'elles soient présentées sur des cartes qui :
 - a) comportent une grille de coordonnées clairement légendée (ou des références de coordonnées pour au moins quatre points sur la carte),
 - b) comportent une barre d'échelle,
 - c) présentent une légende en anglais ou en français précisant de manière claire les « limites du bien du patrimoine mondial » et/ou la « zone tampon du bien du patrimoine mondial », le cas échéant.
11. Lors de sa 46^e session (New Delhi, 2024), le Comité du patrimoine mondial a demandé aux États parties concernés de bien vouloir soumettre toutes les clarifications des limites requises jusqu'au 1^{er} décembre 2024 (décision **46 COM 8D**). Parmi les clarifications reçues depuis la dernière session du Comité, 33 ont été considérées satisfaisantes.
12. Les clarifications satisfaisantes sont présentées au Comité dans l'annexe de ce document. Elles sont présentées suivant l'ordre alphabétique par région et par État partie et fournissent les éléments détaillés suivants pour chaque bien concerné :
- un tableau indiquant le nom du bien, sa date d'inscription, son numéro d'identification, sa superficie en hectares ainsi que la superficie en hectares de sa zone tampon, le cas échéant ;
 - pour les biens en série, un tableau énumérant les éléments constitutifs et leur superficie en hectares ainsi que, le cas échéant, la superficie en hectares de leurs zones tampons ;
 - un résumé technique fournissant des détails supplémentaires ainsi que quelques notes explicatives ;
 - les cartes sont disponibles sur le site web suivant <https://whc.unesco.org/fr/sessions/47COM/documents/#map>.

III. PROJET DE DÉCISION

Projet de décision : 47 COM 8D

Le Comité du patrimoine mondial,

1. Ayant examiné le document WHC/25/47.COM/8D,

2. Rappelant la décision **46 COM 8D**, adoptée à sa 46^e session (New Delhi, 2024),
3. Rappelant également que sur les 557 biens du patrimoine mondial sujets à clarification, 28% doivent encore être soumises par les États parties concernés ;
4. Reconnaît l'excellent travail accompli par les États parties pour la clarification des limites de leurs biens du patrimoine mondial et les félicite pour leurs efforts visant à améliorer la crédibilité de la Liste du patrimoine mondial ;
5. Rappelle que le Centre du patrimoine mondial ainsi que les Organisations consultatives ne seront pas en mesure d'examiner des propositions de modifications mineures ou importantes des limites pour les biens du patrimoine mondial dont les limites à l'époque de l'inscription n'ont pas encore été clarifiées ;
6. Prend note des clarifications des limites et des superficies fournies par les États parties pour les biens suivants et telles que présentées en Annexe du document WHC/25/47.COM/8D :

ASIE ET PACIFIQUE

- Japon, Monuments historiques de l'ancienne Nara

EUROPE ET AMÉRIQUE DU NORD

- Andorre, La Vallée du Madriu-Perafita-Claror
- Espagne, Ensembles monumentaux Renaissance de Úbeda et Baeza
- Espagne, La Lonja de la Seda de Valence
- Espagne, Monastères de San Millán de Yuso et de Suso
- Espagne, Palais de la musique catalane et hôpital de Sant Pau, Barcelone
- Espagne, Parc national de Garajonay
- Espagne, Parc national de Teide
- Espagne, Pont Vizcaya
- Espagne, Vieille ville d'Ávila avec ses églises extra-muros
- États-Unis d'Amérique, Parc national Olympique
- États-Unis d'Amérique, Parc national de Yosemite
- États-Unis d'Amérique, Parc national des Great Smoky Mountains
- États-Unis d'Amérique, Parc national du Grand Canyon
- États-Unis d'Amérique, Taos Pueblo
- Grèce, Site archéologique de Mystras
- Hongrie, Budapest, avec les rives du Danube, le quartier du château de Buda et l'avenue Andrásy
- Italie, Crespi d'Adda
- Italie, Ferrare, ville de la Renaissance, et son delta du Pô
- Italie, Gênes, les Strade Nuove et le système des palais des Rolli
- Italie, Monuments paléochrétiens de Ravenne
- Italie, Paysage viticole du Piémont : Langhe-Roero et Monferrato
- Italie, Vallée de l'Orcia

- *Italie, Ville de Vicence et les villas de Palladio en Vénétie*
- *Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Cathédrale, abbaye Saint-Augustin et église Saint-Martin à Cantorbéry*
- *Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Châteaux forts et enceintes du roi Édouard Ier dans l'ancienne principauté de Gwynedd*
- *Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Île de St Kilda*
- *Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Le pont du Forth*
- *Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Paysage industriel de Blaenavon*
- *Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Paysage minier des Cornouailles et de l'ouest du Devon*
- *Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Pont-canal et canal de Pontcysyllte*
- *Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Stonehenge, Avebury et sites associés*

ÉTATS ARABES

- *Iraq, Hatra ;*
7. Demande au Centre du patrimoine mondial de poursuivre l'identification et la collecte d'informations géographiques et cartographiques sur les biens du patrimoine mondial dans les propositions d'inscription lorsque les informations requises ne sont pas disponibles ou ne sont pas adéquates ;
 8. Demande également aux États parties n'ayant pas encore répondu aux questions soulevées dans le cadre de l'Inventaire rétrospectif de bien vouloir fournir toutes les clarifications ainsi que la documentation le plus rapidement possible, et jusqu'au **1^{er} décembre 2025**, afin de les soumettre pour examen, si les conditions techniques sont remplies, à sa 48^e session ;
 9. Notant que le budget alloué à cette activité pourrait ne pas être suffisant pour couvrir les coûts prévus, invite les États parties à contribuer financièrement à cette fin.

Toutes les cartes de clarification des limites pour les biens concernés sont disponibles à l'adresse suivante : <https://whc.unesco.org/fr/sessions/47COM/documents/#map>. Toutes les cartes présentées correspondent à la décision du Comité du patrimoine mondial au moment de l'inscription et/ou au rapport d'évaluation de (des) l'Organisation(s) consultative(s) concernée(s) et/ou au dossier de proposition d'inscription.

ASIE ET PACIFIQUE

JAPON

Bien	Monuments historiques de l'ancienne Nara
Numéro d'identification	870
Date d'inscription	1998
Superficie du bien inscrit	619,90 ha
Superficie de la zone tampon	1 962,10 ha

ID	Nom de l'élément constitutif	Bien (ha)	Zone tampon (ha)
870-001	Tôdai-ji	68,90	1 311,20
870-002	Kôfuku-ji	12,40	
870-003	Kasuga-Taisha and Kasugayama Primeval Forest	391,70	
870-004	Gangô-ji	0,80	
870-005	Yakushi-ji	5,10	186,30
870-006	Tôshôdai-ji	9,10	
870-007	Nara Palace Site	128,90	464,60
TOTAL		616,90	1 962,10

Résumé technique :

L'Etat partie a soumis des cartes claires du bien, présentant les limites de tous les éléments constitutifs du bien inscrit et des zones tampons.

EUROPE ET AMÉRIQUE DU NORD

ANDORRE

Bien	La Vallée du Madriu-Perafita-Claror
Numéro d'identification	1160 Bis
Date d'inscription	2004, 2006
Superficie du bien inscrit	4 247 ha
Superficie de la zone tampon	4 092 ha

Résumé technique :

L'État partie a soumis des cartes claires du bien, présentant les limites du bien inscrit et de sa zone tampon.

ESPAGNE

Bien	Ensembles monumentaux Renaissance de Úbeda et Baeza
Numéro d'identification	522 Rev
Date d'inscription	2003
Superficie du bien inscrit	9,00 ha
Superficie de la zone tampon	175,70 ha

ID	Nom de l'élément constitutif	Bien (ha)	Zone tampon (ha)
522rev-001	Úbeda	4,20	90,30
522rev-002	Baeza	4,80	85,40
TOTAL		9,00	175,70

Résumé technique :

L'Etat partie a soumis des cartes claires du bien, présentant les limites de tous les éléments constitutifs du bien inscrit et des zones tampons.

ESPAGNE

Bien	La Lonja de la Seda de Valence
Numéro d'identification	782
Date d'inscription	1996
Superficie du bien inscrit	0,20 ha

Résumé technique :

L'État partie a soumis une carte claire du bien, présentant les limites du bien inscrit.

ESPAGNE

Bien	Monastères de San Millán de Yuso et de Suso
Numéro d'identification	805
Date d'inscription	1997
Superficie du bien inscrit	19,25 ha
Superficie de la zone tampon	266 ha

ID	Nom de l'élément constitutif	Bien (ha)	Zone tampon (ha)
805-001	Yuso Monastery and Monastic Kitchen Gardens	19,00	266
805-002	Suso Monastery and Archaeological Sites	0,25	
TOTAL		19,25	266

Résumé technique :

L'Etat partie a soumis des cartes claires du bien, présentant les limites de tous les éléments constitutifs du bien inscrit et des zones tampons.

ESPAGNE

Bien	Palais de la musique catalane et hôpital de Sant Pau, Barcelone
Numéro d'identification	804 Bis
Date d'inscription	1997, 2008
Superficie du bien inscrit	6,87 ha
Superficie de la zone tampon	17,94 ha

ID	Nom de l'élément constitutif	Bien (ha)	Zone tampon (ha)
804bis-001	Palau de la Música Catalana	0,13	1,55
804bis-002	Hospital de Sant Pau	6,74	16,39
TOTAL		6,87	17,94

Résumé technique :

L'Etat partie a soumis des cartes claires du bien, présentant les limites de tous les éléments constitutifs du bien inscrit et des zones tampons.

ESPAGNE

Bien	Parc national de Garajonay
Numéro d'identification	380
Date d'inscription	1988
Superficie du bien inscrit	3 984 ha
Superficie de la zone tampon	4 160 ha

Résumé technique :

L'État partie a soumis une carte claire du bien, présentant les limites du bien inscrit et de sa zone tampon.

ESPAGNE

Bien	Parc national de Teide
Numéro d'identification	1258
Date d'inscription	2007
Superficie du bien inscrit	18 990 ha
Superficie de la zone tampon	54 127 ha

Résumé technique :

L'État partie a soumis des cartes claires du bien, présentant les limites du bien inscrit et de sa zone tampon.

ESPAGNE

Bien	Pont Vizcaya
Numéro d'identification	1217
Date d'inscription	2006
Superficie du bien inscrit	1,08 ha
Superficie de la zone tampon	103,88 ha

Résumé technique :

L'État partie a soumis des cartes claires du bien, présentant les limites du bien inscrit et de sa zone tampon.

ESPAGNE

Bien	Vieille ville d'Ávila avec ses églises extra-muros
Numéro d'identification	348 Bis
Date d'inscription	1985, 2007
Superficie du bien inscrit	37,2864 ha

ID	Nom de l'élément constitutif	Bien (ha)
348bis-001	Town of Avila intra-muros	35,6617
348bis-002	Hermitage of San Segundo	0,0587
348bis-003	Basilica of San Vicente	0,2045
348bis-004	Church of San Andrés	0,0647
348bis-005	Church of San Pedro	0,1520
348bis-006	Church of San Nicolás	0,0548
348bis-007	Church of Santa María de la Cabeza	0,0464
348bis-008	Church of San Martín	0,0378
348bis-009	Convent of La Encarnación	0,4027
348bis-010	Convent of San José	0,0898
348bis-011	Royal Monastery of Santo Tomás	0,5133
TOTAL		37,2864

Résumé technique :

L'Etat partie a soumis une carte claire du bien, présentant les limites de tous les éléments constitutifs du bien inscrit.

ÉTATS-UNIS D'AMERIQUE

Bien	Parc national Olympique
Numéro d'identification	151
Date d'inscription	1981
Superficie du bien inscrit	369 659,80 ha

ID	Nom de l'élément constitutif	Bien (ha)
151-001	Olympic Mountains	352 335,00
151-002	Pacific Coastal Area	17 324,80
TOTAL		369 659,80

Résumé technique :

L'État partie a soumis des cartes claires du bien, présentant les limites de tous les éléments constitutifs du bien inscrit.

ÉTATS-UNIS D'AMERIQUE

Bien	Parc national de Yosemite
Numéro d'identification	308
Date d'inscription	1984
Superficie du bien inscrit	307 934 ha

Résumé technique :

L'État partie a soumis une carte claire du bien, présentant les limites du bien inscrit.

ÉTATS-UNIS D'AMERIQUE

Bien	Parc national des Great Smoky Mountains
Numéro d'identification	259
Date d'inscription	1983
Superficie du bien inscrit	209 000 ha

Résumé technique :

L'État partie a soumis une carte claire du bien, présentant les limites du bien inscrit.

ÉTATS-UNIS D'AMERIQUE

Bien	Parc national du Grand Canyon
Numéro d'identification	75
Date d'inscription	1979
Superficie du bien inscrit	493 270 ha

Résumé technique :

L'État partie a soumis une carte claire du bien, présentant les limites du bien inscrit.

ÉTATS-UNIS D'AMERIQUE

Bien	Taos Pueblo
Numéro d'identification	429 Rev
Date d'inscription	1992
Superficie du bien inscrit	19,01 ha

Résumé technique :

L'État partie a soumis une carte claire du bien, présentant les limites du bien inscrit.

GRÈCE

Bien	Site archéologique de Mystras
Numéro d'identification	511
Date d'inscription	1989
Superficie du bien inscrit	55,64 ha
Superficie de la zone tampon	1 202,52 ha

Résumé technique :

L'État partie a soumis une carte claire du bien, présentant les limites du bien inscrit et de sa zone tampon.

HONGRIE

Bien	Budapest, avec les rives du Danube, le quartier du château de Buda et l'avenue Andrassy
Numéro d'identification	400 Bis
Date d'inscription	1987, 2002
Superficie du bien inscrit	476 ha
Superficie de la zone tampon	501 ha

ID	Nom de l'élément constitutif	Bien (ha)	Zone tampon (ha)
400bis-001	Budapest, the Banks of the Danube and the Buda Castle Quarter	417	501
400bis-002	Andrassy Avenue and the Underground	59	
TOTAL		476	501

Résumé technique :

L'État partie a soumis une carte claire du bien, présentant les limites de tous les éléments constitutifs du bien inscrit et de la zone tampon.

ITALIE

Bien	Crespi d'Adda
Numéro d'identification	730
Date d'inscription	1995
Superficie du bien inscrit	105,92 ha

Résumé technique :

L'État partie a soumis une carte claire du bien, présentant les limites du bien inscrit.

ITALIE

Bien	Ferrare, ville de la Renaissance, et son delta du Pô
Numéro d'identification	733 Bis
Date d'inscription	1995, 1999
Superficie du bien inscrit	41 392 ha
Superficie de la zone tampon	117 649 ha

ID	Nom de l'élément constitutif	Bien (ha)	Zone tampon (ha)
733bis-001	Ferrara	41 392	117 649
733bis-002	Diamantina	5 320	
TOTAL		41 392	117 649

Résumé technique :

L'État partie a soumis des cartes claires du bien, présentant les limites de tous les éléments constitutifs du bien inscrit et de la zone tampon.

ITALE

Bien	Gènes, les <i>Strade Nuove</i> et le système des palais des <i>Rolli</i>
Numéro d'identification	1211
Date d'inscription	2006
Superficie du bien inscrit	15,77 ha
Superficie de la zone tampon	114,50 ha

Résumé technique :

L'État partie a soumis des cartes claires du bien, présentant les limites du bien inscrit et de sa zone tampon.

ITALIE

Bien	Monuments paléochrétiens de Ravenne
Numéro d'identification	788
Date d'inscription	1996
Superficie du bien inscrit	1,27 ha
Superficie de la zone tampon	68,82 ha

ID	Nom de l'élément constitutif	Bien (ha)	Zone tampon (ha)
788-001	Mausoleum of Galla Placida	0,012	4,77
788-002	Church of St. Vitale	0,15	
788-003	Neonian Baptistry	0,015	3,70
788-004	Archiepiscopal Chapel	0,0012	
788-005	Basilica of St. Apollinaire Nuovo	0,18	3,09
788-006	Arian Baptistry	0,01	0,77
788-007	Mauseoleum of Theodoric	0,014	23,05
788-008	Basilica of St. Apollinare in Classe	0,89	33,44
TOTAL		1,27	68,82

Résumé technique :

L'Etat partie a soumis des cartes claires du bien, présentant les limites de tous les éléments constitutifs du bien inscrit et des zones tampons.

ITALIE

Bien	Paysage viticole du Piémont : Langhe-Roero et Monferrato
Numéro d'identification	1390 Rev
Date d'inscription	2014
Superficie du bien inscrit	10 785,33 ha
Superficie de la zone tampon	76 295,98 ha

ID	Nom de l'élément constitutif	Bien (ha)	Zone tampon (ha)
1390rev-001	Langa of Barolo	3 057,56	59 352,39
1390rev-002	Grinzane Cavour Castle	7,04	
1390rev-003	Hills of Barbaresco	894,09	
1390rev-004	Nizza Monferrato and Barbera	2 297,66	
1390rev-005	Canelli and Asti Spumante	1 969,85	
1390rev-006	Monferrato of the Inferot	2 559,13	
TOTAL		10 785,33	76 295,98

Résumé technique :

L'Etat partie a soumis des cartes claires du bien, présentant les limites de tous les éléments constitutifs du bien inscrit et des zones tampons.

ITALIE

Bien	Vallée de l'Orcia
Numéro d'identification	1026 Rev
Date d'inscription	2004
Superficie du bien inscrit	61 187,96 ha
Superficie de la zone tampon	5 560,08 ha

Résumé technique :

L'État partie a soumis des cartes claires du bien, présentant les limites du bien inscrit et de sa zone tampon.

ITALIE

Bien	Ville de Vicence et les villas de Palladio en Vénétie
Numéro d'identification	712 Bis
Date d'inscription	1994, 1996
Superficie du bien inscrit	337,48 ha
Superficie de la zone tampon	101,87 ha

ID	Nom de l'élément constitutif	Bien (ha)	Zone tampon (ha)
712bis-001	City of Vicenza (including 23 buildings constructed by Palladio)	221,55	101,87
712bis-002	Villa Trissino, now Trettenero, Cricoli	13,40	-
712bis-003	Villa Gazzotti Grimani	0,90	-
712bis-004	Villa Almerico Capra	8,88	-
712bis-005	Villa Angarano	3,66	-
712bis-006	Villa Caldogno	2,78	-
712bis-007	Villa Chiericati	11,81	-
712bis-008	Villa Forni Cerato	2,23	-
712bis-009	Villa Godi Malinverni	4,67	-
712bis-010	Villa Pisani Ferri	1,62	-
712bis-011	Villa Pojana	6,14	-
712bis-012	Villa Saraceno	0,59	-
712bis-013	Villa Thiene	0,38	-
712bis-014	Villa Trissino	3,81	-
712bis-015	Villa Valmarana Zen	4,34	-
712bis-016	Villa Valmarana Bressan	3,25	-
712bis-017	Villa Badoer	1,41	-
712bis-018	Villa Barbaro	6,06	-
712bis-019	Villa Emo	14,54	-
712bis-020	Villa Zeno	7,82	-
712bis-021	Villa Foscari	5,87	-
712bis-022	Villa Pisani	0,21	-
712bis-023	Villa Cornaro	7,47	-
712bis-024	Villa Serego	2,77	-
712bis-025	Villa Piovene	1,33	-
TOTAL		337,48	101,87

Résumé technique :

L'Etat partie a soumis des cartes claires du bien, présentant les limites de tous les éléments constitutifs du bien inscrit et de la zone tampon.

ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD

Bien	Cathédrale, abbaye Saint-Augustin et église Saint-Martin à Cantorbéry
Numéro d'identification	496
Date d'inscription	1988
Superficie du bien inscrit	18,58 ha

ID	Nom de l'élément constitutif	Bien (ha)
496-001	Canterbury Cathedral	9,50
496-002	St. Augustine's Abbey	8,44
496-003	St. Martin's Church	0,64
TOTAL		18,58

Résumé technique :

L'État partie a soumis des cartes claires du bien, présentant les limites de tous les éléments constitutifs du bien inscrit.

ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD

Bien	Châteaux forts et enceintes du roi Édouard I ^{er} dans l'ancienne principauté de Gwynedd
Numéro d'identification	374
Date d'inscription	1986
Superficie du bien inscrit	7,27 ha

ID	Nom de l'élément constitutif	Bien (ha)
374-001	Beaumaris Castle	2,01
374-002	Caernarfon Castle and Town Walls	1,52
374-003	Conwy Castle and Town Walls	2,38
374-004	Harlech Castle	1,36
TOTAL		7,27

Résumé technique :

L'État partie a soumis des cartes claires du bien, présentant les limites de tous les éléments constitutifs du bien inscrit.

ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD

Bien	Île de St Kilda
Numéro d'identification	387 Ter
Date d'inscription	1986, 2004, 2005
Superficie du bien inscrit	25 837 ha

Résumé technique :

L'État partie a soumis une carte claire du bien, présentant les limites du bien inscrit.

ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD

Bien	Le pont du Forth
Numéro d'identification	1485
Date d'inscription	2015
Superficie du bien inscrit	5 ha

Résumé technique :

L'État partie a soumis une carte claire du bien, présentant les limites du bien inscrit.

ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD

Bien	Paysage industriel de Blaenavon
Numéro d'identification	984
Date d'inscription	2000
Superficie du bien inscrit	3 310 ha

Résumé technique :

L'État partie a soumis une carte claire du bien, présentant les limites du bien inscrit.

ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD

Bien	Paysage minier des Cornouailles et de l'ouest du Devon
Numéro d'identification	1215
Date d'inscription	2006
Superficie du bien inscrit	19 709,40 ha

ID	Nom de l'élément constitutif	Bien (ha)
1215-001	St Just Mining District (A1)	2 672
1215-002	The Port of Hayle (A2)	207
1215-003	Tregonning and Gwinear Mining Districts (A3i)	4 435
1215-004	Trewavas (A3ii)	49
1215-005	Wendron Mining District (A4)	810
1215-006	Camborne and Redruth Mining District (A5i)	1 334
1215-007	Pool village and East Pool Mine (Part of A5i)	24
1215-008	Portreath Branch of the Hayle Railway (Part of A5iii)	0,40
1215-009	Wheal Peevor (A5ii)	11
1215-010	Portreath Harbour (A5iii)	27
1215-011	Gwennap Mining District (A6i)	2 716
1215-012	Devoran and Perran (A6ii)	296
1215-013	Kennall Vale (A6iii)	38
1215-014	St Agnes Mining District (A7)	1 225
1215-015	The Luxulyan Valley (A8i)	240
1215-016	Charlestown (A8ii)	36
1215-017	Caradon Mining District (A9)	1 437
1215-018	Tamar Valley Mining District (A10i) with Tavistock (A10ii)	4 152
TOTAL		19 709,40

Résumé technique :

L'État partie a soumis des cartes claires du bien, présentant les limites de tous les éléments constitutifs du bien inscrit.

ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD

Bien	Pont-canal et canal de Pontcysyllte
Numéro d'identification	1303
Date d'inscription	2009
Superficie du bien inscrit	103 ha
Superficie de la zone tampon	4 161 ha

Résumé technique :

L'État partie a soumis une carte claire du bien, présentant les limites du bien inscrit et de sa zone tampon.

ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD

Bien	Stonehenge, Avebury et sites associés
Numéro d'identification	373 Bis
Date d'inscription	1986, 2008
Superficie du bien inscrit	5 152,39 ha

ID	Nom de l'élément constitutif	Bien (ha)
373bis-001	Stonehenge and Associated Monuments	2 606,89
373bis-002	Avebury and Associated Monuments	2 545,50
TOTAL		5 152,39

Résumé technique :

L'État partie a soumis des cartes claires du bien, présentant les limites de tous les éléments constitutifs du bien inscrit.

ÉTATS ARABES

IRAQ

Bien	Hatra
Numéro d'identification	277 Rev
Date d'inscription	1985
Superficie du bien inscrit	626 ha

Résumé technique :

L'État partie a soumis une carte claire du bien, présentant les limites du bien inscrit.